Contre rendu de la réunion du collège décisionnel de gouttes de vie Du 29 septembre 2026.

Participants : Marie Martine Collomb, Michelle Guilmin, Marie Pascale Coutausse, Bernard Soule, Thierry Marmet

Excusés : Louise Le Corre, Jean-Louis Galaup, Aude Brunel, Karine Champrobert.

ACTIVITES DE L'ETE

Cinq célébrations, ce qui porte leur nombre depuis le début de l'année à 16. Nombre de décès depuis le début de l'année : 26. La différence s'explique par des rapatriements dans le pays d'origine et la prise en charge par les familles de leur défunt.

Les fiches individuelles sont à jour et transmises au collectif national des morts de la rue pour l'enquête dénombrer-décrire.

A noter une célébration pour une personnes de Castelnaudary qui s'est avérée avoir une expérience de la rue. La cérémonie a été faite à Toulouse puisqu'elle y est décédée. Les accompagnants locaux de cette personne ont été touchés par la célébration. Certains d'entre eux seront présents aux journées d'embellissement.

CEREMONIE D'HOMMAGE AUX MORTS DE LA RUE

La cérémonie du 7 octobre a été organisée par le groupe des célébrants en lien avec le GAF et Kokeliko. Le déroulement est calé.

EMBELLISSEMENT DES TOMBES

Deux journées : les 14 et 17 octobre. Bernatou a commandé 80 lavandes. Lui et Mary se chargent de l'intendance pour le repas partagé du mercredi 14. Prendre en compte qu'il y aura une quinzaine de lycéens du lycée Emilie de Rodat, qui nous rejoindront pour le repas. Ils participeront à l'embellissement l'après-midi. 13 autres seront présents le samedi matin.

Le transport des lycéens qui viendront le mercredi après-midi est en cours d'organisation. La réponse de Tisseo est négative : ils ne privatisent pas de bus. Un devis a été demandé à l'entreprise de transport Faur qu'utilise régulièrement le lycée Emilie de Rodat.

Pour le samedi matin, les lycéens viendront par leur propre moyen, en particulier avec leurs parents. Il leur a été demandé d'apporter des outils et des gants.

JOURNAL DE GOUTTE DE VIES

Nous essaierons de le diffuser début novembre.

A cette date, le rapport annuel du collectif Ile de France des morts de la rue sur l'enquête, dénombrer-décrire sera publié. J'en ferai en fera un résumé.

Par ailleurs Le groupe des célébrants se charge de rendre compte de la cérémonie d'hommage aux morts de la rue du 7 octobre.

Je ferai également avec l'aide de Bernatou, un compte rendu des journées d'embellissement.

MODIFICATION DES STATUTS

Nous avons relu en séance les statuts modifiés qui avaient été envoyés à tous les membres du collège décisionnel.

Nous avons confirmé la suppression de textes superflus. Nous avons conservé l'essentiel indispensable et décidé de revenir à la dénomination « conseil d'administration ». Nous avons travaillé à l'aide de statuts types et des statuts de l'association « main tendue ».

La finalité était de se donner des statuts aussi simples et peu contraignants que possible. Une fois le nouveau conseil d'administration formé, nous rédigerons un règlement intérieur.

Il reste possible d'intégrer des remarques ou des suggestions de ceux d'entre nous qui n'ont pu participer à notre réunion.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

La date est maintenue au mercredi 4 novembre dans les locaux du GAF.

La convocation à laquelle sera jointe un exemplaire des nouveaux statuts sera à envoyer 15 jours avant, soit à la mi-octobre.

PARTAGE DES TACHES/BINOME

- Berrnatou et Thierry prendront un rendez-vous avec le commissaire bénévole aux restos du cœur d'ici la fin du mois d'octobre
- Thierry fait une conférence Le 1er octobre pour les bénévoles de l'association des soins palliatifs. Il fera à nouveau appel à candidature pour trouver un ou une coordonnatrice des célébrants et prendre progressivement le relais de Michelle.
- Lorsque nous formerons le nouveau conseil d'administration, nous serons attentifs à trouver des ressources pour seconder Marie Martine dans le secrétariat et pour faire binôme avec Marie Pascale pour les liens avec le réseau.
-

QUESTIONS DIVERSES

- Christian de Cacqueray, qui préside l'organisation des prix Préviséo, dont nous avons été lauréat, anime également une émission radio intitulée Dialogue sur la mort. Il vient de publier une partie des interviews dont la mienne dans un petit ouvrage : paroles sur l'essentiel, dont un exemplaire est à disposition de l'association.
- Nous allons reprendre le cycle des conférences.

Une première date est fixée le 18 novembre à 09h30 : « *A propos des lois sur la fin de vie* ». Je vous propose de commenter les textes des deux lois sur les soins palliatifs et l'aide active à mourir qui viennent d'être votées au Parlement. A priori ces conférences sont destinées aux adhérents avec déjà un élargissement tacite vers la chorale Kokeliko et le GAF. Comme nous l'ont demandé les partenaires que nous avons rencontré pendant les premiers semestres, nous leur enverrons une invitation.

Je me charge de trouver une salle pour cette date, en commençant par la salle des guérilleros, à l'hôpital Joseph-Ducuing.

Amitiés.

Thierry MARMET